

"Le Parlement européen reste instable" dans Frankfurter Allgemeine Zeitung (10 juin 1977)

Légende: Le 10 juin 1977, le quotidien allemand Frankfurter Allgemeine Zeitung commente l'étude de trois chercheurs à l'Institut de la CDU qui établissent que les partis politiques ont difficilement accès à la majorité parlementaire dans un système électoral au suffrage universel direct.

Source: Frankfurter Allgemeine Zeitung. Zeitung für Deutschland. Hrsg. Eick, Jürgen; Welter, Erich; Fack, Fritz Ullrich; Deschamps, Bruno; Fest, Joachim; Reißmüller, Johann Georg. 10.06.1977, Nr. 132. Frankfurt/Main: FAZ Verlag GmbH. "Das Europa-Parlament bleibt instabil", auteur:Hermann, Rudolph , p. 11.

Copyright: (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/le_parlement_europeen_reste_instable_dans_frankfurter_allgemeine_zeitung_10_juin_1977-fr-f13180fc-8e51-4cod-8730-8c29ee72106e.html



Date de dernière mise à jour: 06/07/2016

Le Parlement européen reste instable

Dans les élections au suffrage direct à venir, aucun groupement n'a de chance de remporter la majorité

Par Hermann Rudolph

Bonn, en juin

L'Europe élue au suffrage direct est sur la voie. Mais quelle sorte d'Europe sera-t-elle? Les décisions sur les modalités des élections directes dans les différents pays, sur les alliances électorales et les constellations inspirées par les intérêts des partis se trouvent encore en grande partie en suspens, comme on le prévoyait dans toutes les modalités. Toutefois, grâce à des méthodes de sciences sociales, on peut établir avec une certaine certitude la répartition des poids politiques dans le futur Parlement. Il est possible de faire un pronostic: selon une étude présentée par les trois politologues Rattinger (Fribourg), Zängle et Zintls (Ratisbonne) et portant sur la présumée répartition des mandats au Parlement européen après les élections au suffrage direct, l'Europe directement parlementarisée sera une affaire relativement peu stable du point de vue politique; les alliances politiques en mesure d'agir et susceptibles d'obtenir la majorité ne seront obtenues qu'avec difficulté.

L'étude, réalisée à la demande de l'institut de recherche en sciences sociales de la CDU proche de la fondation Konrad Adenauer, a tenté de calculer la répartition des mandats sur la base des partis et des positions majoritaires actuels dans les pays de la Communauté, et ce en tenant compte des différents systèmes électoraux et des changements politiques. L'image du futur parlement a été définie pour le cas attendu où l'on votera pour l'essentiel selon les législations électorales nationales actuellement en vigueur et que, jusqu'au jour des élections, les changements politiques dans les différents pays correspondent à ce que l'état actuel de ces pays suggère. En outre, l'étude simule les effets de différents systèmes électoraux envisageables sur le résultat des votes – un scrutin proportionnel général, un scrutin proportionnel avec des circonscriptions électorales moyennes, un scrutin majoritaire – et calcule de surcroît quelles conséquences auraient les petits ou grands décalages – ils atteignent jusqu'à 7 pour cent – sur le spectre de la répartition des mandats des différents pays. Comme le résumait les auteurs, «des coalitions majoritaires durables et cohérentes» ne se dessinent «dans aucun système électoral que nous avons simulé». La seule coalition européenne qui ressort dans toutes les variations est celle réunissant les partis des actuels groupes socialistes et démocrates chrétiens, qui l'emporteraient avec une majorité suffisante contre les libéraux, les conservateurs européens avant tout représentés par les conservateurs britanniques, les démocrates pour le progrès dominés par les gaullistes ainsi que contre les communistes et les non-inscrits. Toutes les autres alliances ne sont pas capables d'opposer un élément suffisamment stabilisateur au fractionnement politique qui dissoudrait dans le Parlement européen la traditionnelle disparité des cultures politiques des différents pays membres.

Cela vaut également pour une alliance de démocrates chrétiens, libéraux, conservateurs européens et démocrates pour le progrès. Elle obtiendrait certes une majorité, si les Européens votaient comme lors de leurs dernières élections parlementaires nationales. Elle obtiendrait alors 220 des 410 sièges contre 124 pour le groupe socialiste, qui reste d'ailleurs le groupe le plus puissant, 47 pour les communistes et 19 pour les non-inscrits. Mais si l'on réfléchit ne serait-ce qu'aux relations actuelles dans le sens qui est suggéré par les évolutions politiques des différents pays – léger renforcement des communistes en Italie, victoire des socialistes en France, augmentation des conservateurs en Grande-Bretagne –, alors cette majorité disparaît presque entièrement.

Si en Europe – exception faite de la Grande-Bretagne – le scrutin proportionnel s'imposait ou si les électeurs libéraux s'orientaient vers le centre gauche, cette alliance ne pourrait même pas compter sur une majorité par voie mathématique.

Les chances d'une coalition du front populaire tout comme celles du modèle opposé d'un groupe bourgeois seraient encore plus faibles. Mis à part le fait qu'elle ne pourrait pas se réaliser politiquement à cause de la

résolution plusieurs fois exprimée des sociaux-démocrates allemands de ne pas réaliser d'alliance avec les communistes, elle ne serait pas non plus solide au niveau du calcul. En conservant les systèmes électoraux nationaux actuels, le rattachement des libéraux ne lui permettrait même pas d'obtenir une majorité; ce rattachement serait d'ailleurs fortement improbable, étant donné le profil des libéraux allemands et a fortiori celui des autres pays. En tout cas, lors d'un scrutin majoritaire où les électeurs libéraux allemands et britanniques voteraient à gauche, le front populaire obtiendrait alors une majorité vraiment considérable. Mais cela signifie qu'un front populaire pourrait stabiliser le spectre européen des partis dans son sens uniquement en cas de changements bouleversants du paysage politique européen appartenant au domaine de la science-fiction.

L'étude démontre avec suffisamment de certitude que cet état d'instabilité probable de l'Europe parlementaire ne peut être résolu par aucune législation sociale parmi celles qui existent. Cela ne pourrait se produire qu'avec la formation de nouvelles alliances de partis dépassant les traditions nationales ou dans le cas d'un profond changement des conceptions des électeurs.

Mais cela ne signifie rien d'autre que l'apparition d'une tempête provoquée par les Européens avec l'élection au suffrage direct qui pourrait, voire devrait, mettre sens dessus dessous leurs mondes politiques jusqu'alors existants— ou cela restera ce que c'était auparavant, à savoir un alibi solide.